



18 septembre 2020  
Communiqué de Presse de Manuel Bompard

## **Politique Agricole Commune : Nous déposons un amendement de rejet**

La prochaine séance plénière du Parlement européen aura lieu du lundi 19 au vendredi 23 octobre. Elle sera notamment consacrée au vote sur la Politique Agricole Commune.

Ce vote sera lourd de conséquences. Il engagera la politique agricole et alimentaire de l'Union européenne jusqu'en 2027.

La proposition de la Commission européenne qui sera soumise au vote date de 2018. Elle est en incohérence totale avec les ambitions écologiques affichées dans les déclarations de la présidente de la Commission Européenne. Nous avons déposé des amendements pour l'améliorer mais le point de départ est bien éloigné des défis qui sont devant nous.

Nous ne pouvons pas nous résigner à cette situation. C'est pourquoi nous avons déposé un amendement de rejet de la PAC qui sera examiné en ouverture des travaux. Nous le co-signons avec nos collègues du groupe de la GUE, du groupe des Verts et plusieurs eurodéputés du groupe S&D. Nous voulons faire de ce vote un électrochoc pour nous doter d'une politique agricole enfin à la hauteur des enjeux.